

REGLEMENT
Concours Alfred Atlan 2020
Du 27 novembre au 4 décembre 2020

ARTICLE 1 :

Ce concours de **PEINTURE et SCULPTURE** est ouvert à tous les artistes amateurs ou professionnels de la région, aucun thème n'est imposé, techniques acceptées : huile acrylique, aquarelle, pastel, collage. Pour la sculpture : (bois, céramique, argile, bronze) Les places sont limitées (25 personnes maximum).

ARTICLE 2 : Inscriptions.

Les fiches d'inscriptions seront adressées par courrier et devront être retournées avant le **vendredi 20 novembre 2020** à l'adresse suivante: MAISON POUR TOUS LEO LAGRANGE, Espace Cascales, Av Jules Ferry 13600 LA CIOTAT.

ARTICLE 3 : Droit d'inscription

La fiche d'inscription sera accompagnée du règlement d'un montant de **30 €** à l'ordre de : Maison Pour Tous Léo Lagrange.

Les artistes peuvent présenter:

Peinture : 2 œuvres de 25 points (81 cm x 65 cm) ou 2 œuvres de 30 pts (92 cm x 73 cm) ou une œuvre de 40 pts (100 cm x 81 cm) ou une œuvre de 80 cm x 80 cm.

Sculpture : La hauteur des œuvres ne devra pas dépasser 1 m

ARTICLE 4 : Dépôt des œuvres

Les œuvres seront reçues **mercredi 25 novembre de 10h à 12h et de 15h à 19h** à la Gare de l'Escalet Léo Lagrange, Quai François Mitterrand, à La Ciotat. Au dos de chaque œuvre : le bulletin officiel de participation. **Les exposants devront se munir de tous les moyens nécessaires pour la présentation de leurs œuvres. Les tableaux devront être prêts à accrocher, munis d'un bon système d'accrochage.**

ARTICLE 5 : Refus des œuvres

Droits non versés, copies ou imitations, formats non respectés, défauts de systèmes d'accrochage.

ARTICLE 6 : Retrait des œuvres

Aucune œuvre ne pourra être retirée avant la fin du concours.

Le retrait pourra se faire le **vendredi 4 décembre** après la remise du prix du public (vers 19h).

ARTICLE 7 : Assurances

La Maison Pour Tous Léo Lagrange décline toute responsabilité concernant les œuvres en cas de perte, vol, incendie ou toutes autres détériorations. Une assurance (responsabilité civile) est exigée.

ARTICLE 8 : Vente

La Maison Pour Tous Léo Lagrange ne réalise aucune vente et ne prend aucune commission sur les ventes.

ARTICLE 9 : Les Prix

La décision du jury est sans appel. Le fait de participer au Prix Alfred Atlan 2020, implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Trois prix seront distribués :

- 🚩 **1^{er} Prix Alfred Atlan Peinture : 200 € + 1 semaine d'Exposition** à la gare de l'Escalet pour la saison 2021 (selon les dates disponibles).
- 🚩 **1^{er} Prix Alfred Atlan Sculpture : 200 € + 1 semaine d'Exposition** à la Gare de l'Escalet pour la saison 2021 (selon les dates disponibles)
- 🚩 **Prix du Public Peinture : 100€**
- 🚩 **Prix du Public Sculpture : 100€**

BULLETIN D'INSCRIPTION

(À retourner avant le vendredi 20 novembre 2020)

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Téléphone :

Mail :

- + Mercredi 25 novembre de 10h à 12h et de 15h à 19h : mise en place des œuvres.
- + **Vendredi 27 novembre : ouverture au public à partir de 10h**
- + **Samedi 28 novembre : vernissage à partir de 18h30 et remise des premiers prix peinture et sculpture**
- + **Vendredi 4 décembre : ouverture de l'urne pour la remise des prix du public à 18h**
- + Vendredi 4 décembre décrochage des œuvres, après la remise prix du public.

Je soussigné(e)..... déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer sans exception ni réserve.

Date et Signature :

A retourner à : **CONCOURS ALFRED ATLAN 2020**
« Maison Pour Tous » LEO LAGRANGE,
Espaces Cascales, Avenue Jules Ferry, 13600 La CIOTAT.

Tel : 04 42 08 33 93
E-mail : leolagrangelaciotat@gmail.com

Etiquette 1 et 2 à remplir et à coller derrière l'œuvre (non visible par le public).

| 1 | 2 |
|---|---|
| <p><u>Prix Alfred ATLAN 2020</u></p> <p>Nom:</p> <p>Prénom:</p> <p>Adresse:</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Titre :</p> | <p><u>Prix Alfred ATLAN 2020</u></p> <p>Nom:</p> <p>Prénom:</p> <p>Adresse:</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Titre :</p> |